

PREMIÈRE JOURNÉE

Registre ouvert le 18 août 2025 à _____ heures _____

Observations de M⁽¹⁾ me DESTANDAU Martine, nue-propriétaire

et M. HAUDIT LANTY Jean-Louis, Usufruitier.

C'est en ma qualité de nue propriétaire d'une parcelle cadastrée Section AB n° 135 sise à Lacq (Hameau d'Urdès) que nous renouvelons ce jour notre vœu qu'elle demeure constructible.

En effet, par lettre du 19 juillet 2024 nous avions déjà formé ce souhait dans le cadre de la procédure d'instruction du PLU.

C'est toujours le cas renforcé par l'orientation communale qui projette de réaliser une opération habitat sur le secteur concerné et comprenant notre terrain.

Je précise que cette constructibilité est déjà reconnue au PLU actuellement en vigueur ainsi que pour les terrains contigus qui seraient également concernés par le projet communal.

- ② Le 11/05/2025 documents versés par la Commune de Lacq (OAP Méricam) -
- ③ Le 22/05/2025 M. Cillaire Goerens pour l'indivision Cillaire - Demande de création OAP La Gaze

⁽¹⁾ Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.